



Organisation soirée lucrative

Par **BeNJaMiN_8_5**, le **16/04/2016** à **00:38**

Bonjour,rnrnJ'ai 16 ans et aujourd'hui j'aimerais tenter d'organiser au moins une soirée dans une salle des fêtes que je louerai dans laquelle je ferais appel à un DJ, et je vendrai des boissons (non alcoolisées) avec entrée payante (ex : 3 €)rnJe voudrais savoir si cela est réalisable ? quelle démarches a suivre ? etc...rnPour ce qui est de l'investissement au départ, j'ai ma mère qui serait prête à m'aider pour cela. rnMême si ce projet ne rapportera pas, j'en serai fier, aussi j'ai vu que pour ouvrir une entreprise en étant mineur il fallait être émancipé, est ce que cela a un rapport ? rnSavez-vous combien de temps faudrait-il pour effectuer toute les démarches ?rnMerci d'avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2016** à **11:30**

Bonjour,rnrnLa réponse est NON car, en tant que mineur, vous ne pouvez pas signer de contrat, ni avec la commune pour louer cette salle des fêtes, ni avec le DJ compte tenu des déclarations à faire au niveau des administrations diverses et variées.